

L'Autorité internationale des fonds marins

Communiqué de presse



Treizième session
Kingston, Jamaïque
9 – 20 juillet 2007

Conseil (après-midi)

FM/13/16/Corr.1
18 juillet 2007

LE CONSEIL PREND NOTE DU RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Détaille les principes directeurs du fonds de dotation de l'Autorité ; demande aux observateurs de contribuer au budget de l'Autorité

Rectificatif

Dans le communiqué de presse FM/13/16 du 17 juillet, le deuxième paragraphe de la page 2 devrait se lire :

« La représentante de l'Union européenne a fait part de la décision de cette entité **d'augmenter sa contribution, (qui s'élève actuellement à 80 000 dollars des États-Unis)**, au budget de l'Autorité. Elle a demandé au Secrétariat de faire parvenir une demande officielle à l'Union européenne qui sera examinée de concert avec tous les membres ».

Cette modification supprime l'erreur « de verser une contribution de 80 000 dollars des États-Unis ».

* * * * *